

2020

RAPPORT ANNUEL

Service Public de l'Assainissement Collectif



SIAEPA
du Cubzadais Fronsadais

SIAEPA du Cubzadais Fronsadais
www.siaepa-cf33.fr

CE DOCUMENT EST UNE SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS INHÉRENTES AU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT
RÉALISÉES :

PAR SOGEDO ET

PAR LE S.I.A.E.P.A. DU CUBZADAIS FRONSADAIS

AU COURS DE L'ANNÉE 2020.

SOMMAIRE

1	LES CHIFFRES DE L'ANNEE	4
2	LES ABONNES	6
2.1	Détail des abonnés au 31/12/2020	6
2.1.1	Taux d'abonnés desservis par l'assainissement collectif	7
2.1.2	Différents types d'abonnés	7
2.1.3	Identification des rejets particuliers	7
2.2	Traitement des demandes	8
2.3	Réclamations	8
3	STATIONS DE TRAITEMENT	9
3.1	Suivi des indicateurs de qualité	9
3.1.1	COonnaissance des rejets au milieu naturel	9
3.1.2	Connaissance des réseaux de collecte	10
3.2	Suivi des consommables	11
3.2.1	Consommations énergétiques	11
3.2.2	Ensemble des sous-produits	11
3.3	Bilan annuel des stations d'épuration	12
3.3.1	Conformités 2020	12
3.3.2	Station d'épuration de Cavignac	14
3.3.3	Station d'épuration de Cubzac les Ponts	15
3.3.4	Station d'épuration de Fronsac	17
3.3.5	Station d'épuration de Galgon	18
3.3.6	Station d'épuration de Lugon et l'Île du Carney	19
3.3.7	Station d'épuration de Périssac	20
3.3.8	Station d'épuration de Peujard	21
3.3.9	Station d'épuration de Prignac et Marcamps	22
3.3.10	Station d'épuration de Saint Romain la Virvée	23
3.3.11	Station d'épuration de Vérac	24
3.3.12	Station d'épuration de Villegouge	25
4	INTERVENTIONS ET TRAVAUX	26
4.1	Interventions SOGEDO	26
4.1.1	Interventions sur les ouvrages	26
4.1.2	interventions sur les réseaux	27
4.2	Travaux SIAEPA	29
4.2.1	Renouvellement des réseaux	29
4.2.2	Extensions de réseaux	29
4.2.3	Autres travaux	29
4.3	Bilan des interventions de l'année	30
5	TARIFICATION DE L'EAU	31
5.1	Prix de l'eau	31
5.1.1	Les modalités de tarification	31
5.1.2	Le prix de l'eau	31
5.1.3	Présentation d'une facture	32

5.2	Facturation	33
5.2.1	Taux d'impayés	33
5.2.2	Gestion des abonnés.....	33
5.2.3	Taux de réclamations.....	34
5.2.4	Ecrêtements et dégrèvements.....	34
5.3	Redevances AEAG	35
6	<i>BILAN FINANCIER ANNUEL SIAEPA</i>.....	35
6.1	Etat de la dette.....	35
6.1.1	Autofinancement et capacité d'emprunt	35
6.1.2	Durée d'extinction de la dette	35
6.1.3	Investissements	35

1 LES CHIFFRES DE L'ANNEE

Domaine	Indicateurs spécifiques	Unité	2019	2020	Evolution
Gestion patrimoniale	Nombre de stations d'épuration	-	11	11	-
	Nombre de postes de relèvement	-	109	113	+3.67%
	Linéaire Réseau Gravitaire	ml	218 122	223 086	+2.28%
	Linéaire Réseau Refoulement	ml	61 925	63 463	+2.48%
	Indice de connaissance des réseaux	%	85	85	-
	Indice de connaissance des rejets directs au milieu naturel	%	80	80	-
	Nombre de secteurs nécessitant un curage fréquent par 100 km de réseau	-	4.6	4.5	-2.24%
	Conformité des performances épuratoires (*)	-	83.3 %	76%	-8.7%0
	Nombre de stations conformes (*)	Nb	5	6	+20%
Taux moyen de renouvellement des réseaux	%	0.18	0.25	+39%	
Continuité du service	Taux de débordement des effluents chez les usagers	Nb /1000 hab	0.0	0.00	-
	Linéaire de curage réalisé	ml	30 837	30 952	+0.37%
	Volumes Assainissement facturés	m3/an	1 430 861	1 554 936	+8.67%
	Volumes traités	m3/an	1 866 470	1 979 935	+6.08%
	Consommation par abonné	m3/an	101.3	106.8	+5.4%
	Boues traitées	T de ms	569.9	654.8	+14.91%
	Conformité de la filière boues	%	100%	100%	-
Gestion des abonnés	Nombre d'abonnés	-	14 126	14 553	+3.02%
	Nombre d'abonnés domestiques	-	14 123	14 549	+3.02%
	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	3.14	2.75	-12.57%
	Taux de réclamations	-	0.21	0.89	+320.62%
	Prix de l'Assainissement pour 120 m3	€TTC / m3	3.096	3.124	+0.90%

(*) le taux de conformité est apprécié au regard de l'acte individuel.

Le taux de conformité des stations vis à vis des prescriptions issues de la Directive ERU est de 100 %.

Les indicateurs du service de l'assainissement collectif sont au nombre de 19, dont 4 indicateurs descriptifs. Ils couvrent tout le périmètre du service, depuis le niveau de la desserte jusqu'à la performance de l'ensemble du système de traitement des eaux usées, en passant par la qualité du service à l'utilisateur.

Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, de la collecte des eaux usées à leur dépollution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social.

Chaque indicateur est défini par une fiche détaillée, fournissant toutes les explications sur ses modalités de calcul et sur son interprétation et ses limites.

Code	Thème	Titre	Unité	Origine	2020
Indicateurs descriptifs des services d'assainissement					
D201.0	Abonnés	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Nb	INSEE	32 159
D202.0	Réseau	Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	Nb	Collectivité	4
D203.0	Boue	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tMS	SOGEDO	654.8
D204.0	Abonnés	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€ TTC / m ³	SOGEDO	3.124
Indicateurs de performance					
IP201.1	Abonnés	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%	Collectivité	63
IP202.2	Réseau	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	De 0 à 120 points	SOGEDO	85
P203.3	Collecte	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	DDTM	100
P204.3	Epuration	Conformité des équipements d'épuration aux prestations nationales issues de la directive ERU	%	DDTM	100
P205.3	Epuration	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	DDTM	100
IP206.3	Boue	Taux des boues issues des ouvrages d'épuration évacuées lors des filières conformes à la réglementation	%	SOGEDO	100
IP207.0	Gestion financière	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	€ / m ³ facturé	SOGEDO	0.026
IP251.1	Abonnés	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Nb / 1000 habitants desservis	SOGEDO	0.00
IP252.2	Réseau	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	Nb / 100km	SOGEDO	4.5
IP253.2	Réseau	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte d'eaux usées	%	Collectivité	0.25
P254.3	Epuration	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	%	DDTM	76%
IP255.3	Collecte	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Unité	SOGEDO	80
IP256.2	Gestion financière	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Année	Collectivité	3.3
IP257.0	Gestion financière	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	Service d'eau potable	2.75
IP258.1	Abonnés	Taux de réclamations	Nb / 1000 abonnés	SOGEDO	0.89

2 LES ABONNES

2.1 DETAIL DES ABONNES AU 31/12/2020

Le nombre d'abonnés par commune est détaillé dans le tableau ci-dessous :

COMMUNES	Population	ASSAINISSEMENT						DIVERS		
		Collectif			Non collectif			Abonnés avec ressources privées	Communaux exonérés de SPANC	Compteur "Jardin"
		2019	2020	%	2019	2020	%			
Asques	460	72	70	-2.78%	148	150	1.35%		2	5
Val de Virvée	3 576	670	780	16.42%	842	749	-11.05%	5	6	6
Cadillac en Fronsadais	1 292	562	574	2.14%	27	27	0.00%	1	1	1
Cavignac	2 163	786	816	3.82%	171	173	1.17%		1	11
Cézac	2 645	251	251	0.00%	771	779	1.04%		2	4
Cubnezais	1 591	444	471	6.08%	259	268	3.47%		3	1
Cubzac les Ponts	2 516	942	966	2.55%	198	199	0.51%	2	5	6
Fronsac	1 182	283	282	-0.35%	271	269	-0.74%		4	5
Galgon	3 055	890	900	1.12%	579	590	1.90%		2	10
Gauriaguet	1 348	288	324	12.50%	286	268	-6.29%		1	3
La Lande de Fronsac	2 500	580	613	5.69%	484	486	0.41%		3	5
La Rivière	428	68	68	0.00%	118	116	-1.69%		3	1
Lugon et l'île du Carney	1 338	496	501	1.01%	131	130	-0.76%		2	5
Marsas	1 235	174	174	0.00%	314	317	0.96%		1	6
Mouillac	96				40	42	5.00%			
Perissac	1 212	171	178	4.09%	350	352	0.57%		3	5
Peujard	2 188	741	758	2.29%	113	118	4.42%	1	11	5
Saillans	401				181	180	-0.55%		1	11
St Aignan	209				111	111	0.00%		1	6
St André de Cubzac	12 229	4 639	4 663	0.52%	918	930	1.31%	7	20	48
St Genès de Fronsac	839				345	359	4.06%			11
St Germain la Rivière	393	25	24	-4.00%	143	141	-1.40%		2	4
St Gervais	1 912	607	625	2.97%	165	166	0.61%	2	4	6
St Laurent d'Arce	1 489	166	171	3.01%	453	460	1.55%		2	6
St Michel de Fronsac	531	80	79	-1.25%	171	174	1.75%		1	6
St Romain la Virvée	896	200	208	4.00%	189	191	1.06%		1	7
Tarnes	338				126	127	0.79%		2	
Vérac	945	58	60	3.45%	318	316	-0.63%		2	7
Villegouge	1 280	219	229	4.57%	368	362	-1.63%	1	2	4
Virzac	1 107	322	351	9.01%	162	164	1.23%		3	1
Marcenais	811				349	347	-0.57%			10
Prignac et Marcamps	1 413	392	417	6.38%	256	256	0.00%	1	4	3
TOTAUX	53 618	14 126	14 553	3.02%	9 357	9 317	-0.43%	20	95	209

2.1.1 TAUX D'ABONNES DESSERVIS PAR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Nombre d'abonnés eau des communes avec 1 réseau d'assainissement : 23 045

Nombre d'abonnés assainissement : 14 553

Taux : $14\,553 / 23\,045 = 63.15\%$

En effectuant le calcul sur la base des documents de zonage d'assainissement en vigueur, le taux passe à environ **88%**.

2.1.2 DIFFERENTS TYPES D'ABONNES

En application de l'Arrêté Ministériel du 2 mai 2007, nous définissons différents types d'abonnés :

- Abonnés domestiques et assimilés qui sont redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L.213-10-3 du Code de l'Environnement,
- Abonnés spéciaux dont la Taxe Contre Valeur Pollution est perçue directement par l'Agence de l'Eau,

Un abonné est raccordable lorsqu'un réseau de collecte des eaux usées passe à proximité de sa propriété.

2.1.3 IDENTIFICATION DES REJETS PARTICULIERS

Les abonnés de type "industriel" raccordés et susceptibles d'avoir une influence significative sur le fonctionnement du système d'assainissement sont :

Etablissement	Activité	Charge polluante rejetée (kg DBO ₅ /j)	Caractéristiques de l'effluent	Volume rejeté (m ³ /an)	Date de convention spéciale de rejet
CUSENIER	Vinification	80 kg/j	Eaux de lavage	14 867	21/12/2009
Commune de St Mariens	Domestique + laverie	Théorique 15 kg/j	Commune	26 564	17/11/2005
Géant	Grande Distribution	Théorique 14.4 kg/j	Eaux de lavage	5 836	07/09/2012
Jaillance Brouette	Vinification	6.56 kg/j	Eaux de lavage	704	15/07/2013

2.2 TRAITEMENT DES DEMANDES

Le tableau suivant est une synthèse de l'activité liée à la relation clientèle : (concerne l'assainissement exclusivement)

Traitement des demandes des abonnés	Réclamations 2019	Réclamations 2020
Abonnements / Résiliations :	0	0
Facturation :	1	8
Problèmes techniques :	2	3
Travaux réalisés par SOGEDO :	0	2
TOTAL	3	13

2.3 RECLAMATIONS

Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celle relatives au niveau des prix.

En application de l'Arrêté Ministériel du 2 mai 2007, le taux de réclamations est un **indicateur de performance** défini par le nombre de réclamations écrites rapporté pour 1000 abonnés.

Taux de réclamations / 1000 abonnés	2020
Nombre de réclamations écrites	13
Nombre d'abonnés	14 553
Taux	0.89

3 STATIONS DE TRAITEMENT

3.1 SUIVI DES INDICATEURS DE QUALITE

3.1.1 CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL

Afin de recenser et corriger les rejets inopinés d'effluents non traités directement au milieu naturel, un **indicateur de performance**, dont la valeur est comprise entre 0 et 120, a été défini sur les critères suivants :

Indicateur	Définition
Connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	<p>➤ Etape A : Eléments communs à tous les types de réseaux:</p> <ul style="list-style-type: none">+ 20 : Localisation des points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte non raccordés, déversoirs d'orage, trop-pleins de poste de refoulement)+ 10 : Evaluation de la pollution collectée en amont de chaque point de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)+ 20 : Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejets au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement+ 30 : Réalisation de mesures de débit et pollution sur ces rejets+ 10 : Présentation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration+ 10 : Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur ceux-ci <p>Eléments suivants pris en compte si Etape A > 80 points</p> <p>➤ Etape B : Pour les secteurs équipés (même partiellement) en réseaux séparatifs</p> <ul style="list-style-type: none">+ 10 : Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total <p>➤ Etape C : Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes</p> <ul style="list-style-type: none">+ 10 : Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage

Indice de la connaissance des rejets au milieu naturel	2020
Localisation des points de rejets potentiels	80

Les données nécessaires à l'amélioration de la connaissance du fonctionnement du réseau et à la limitation de la pollution directement rejetée au milieu naturel ne peuvent être obtenues que par la réalisation d'un diagnostic très précis du réseau de collecte.

3.1.2 CONNAISSANCE DES RESEAUX DE COLLECTE

Barème	Critères	Informatior disponibles	Points attribués
+ 10 points	Existence d'un plan des réseaux de collecte des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (poste de refoulement ou de relèvement, déversoirs d'orage,...), et s'ils existent, les points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement.	oui	10
+ 5 points	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés (extension, réhabilitation, ou renouvellement des réseaux) et les données acquises depuis la dernière mise à jour. Mise à jour à minima annuelle du plan.	oui	5
L'obtention des 15 premiers points est nécessaire, avant de pouvoir ajouter les points suivants :			
+ 10 points	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage, de la précision des informations cartographiques, et <u>pour au moins la moitié du linéaire total de réseau</u> les informations sur les diamètres et matériaux des tronçons.	oui	10
Lorsque les matériaux et les diamètres sont renseignés pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est attribué lorsque les informations sur les matériaux et diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total.			
De 1 à 5 points supplémentaires	Pourcentage du linéaire de réseau dont les informations sur les diamètres et matériaux des tronçons sont renseignées	100%	5
+ 10 points	L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, pour au moins la moitié du linéaire total de réseau .	oui	10
Lorsque l'année ou la période de pose est renseignée pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est attribué lorsque l'année ou la période de pose est renseignée pour au moins 95% du linéaire total.			
De 1 à 5 points supplémentaires	Pourcentage du linéaire de réseau dont les informations sur les années ou périodes de pose des tronçons sont renseignées	100%	5
A ce stade du barème, 40 points au minimum doivent être obtenus pour pouvoir y ajouter les points suivants :			
+ 10 points	Le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, pour au moins la moitié du linéaire total de réseau .	non	0
Lorsque l'altimétrie est renseignée pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est attribué lorsque l'altimétrie des canalisations est renseignée pour au moins 95% du linéaire total.			
De 1 à 5 points supplémentaires	Pourcentage du linéaire de réseau dont les informations sur l'altimétrie des tronçons sont renseignées	11%	0

+ 10 points	Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs, ...)	oui	10
+ 10 points	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existant sur les ouvrages de collecte et transport des eaux usées.	oui	10
+ 10 points	Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite).	oui	10
+ 10 points	L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,...)	oui	10
+ 10 points	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa résiliation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectués à leur suite.	non	0
+ 10 points	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins trois ans).	non	0
Nombre de points total obtenus			85

3.2 SUIVI DES CONSOMMABLES

3.2.1 CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

	2019	2020	Evolution
TOTAL STEP	1 683 446	1 475 167	-12.37%
TOTAL POSTES DE REFOULEMENT	610 245	663 926	+8.80%
TOTAL STEP ET POSTES	2 293 691	2 139 093	-6.74%

La diminution des consommations électriques des STEP s'explique par les travaux en cours sur la station d'épuration de Porto. En effet, durant une partie de l'année, la filière boues, énergivore, a été stoppée et d'autre part, les équipements mis en route sur la nouvelle file eau possèdent des caractéristiques de consommation énergétique moindre.

3.2.2 ENSEMBLE DES SOUS-PRODUITS

- Produits de dégrillage et tamisage

La quantité de ces produits ne cesse d'augmenter, surtout du fait de l'installation de tamisage en entrée des stations d'épuration.

Les produits sont évacués par SITA vers des sites agréés.

- Graisses

Les graisses des différentes stations du SIAEPA du Cubzadai-Fronsadai sont collectées et traitées sur la station de Porto.

Il n'y a pas eu d'apport de graisses extérieures à la collectivité.

- Sables

Les sables des différentes stations du SIAEPA du Cubzadai-Fronsadai sont collectés et lavés à la Station de Porto.

Les sables lavés sont évacués par l'entreprise PENA. Compte tenu de leurs caractéristiques, SOGEDO prévoit leur utilisation en remblai de fouille de branchement.

- Produits de curage

Les produits de curage des réseaux du SIAEPA du Cubzadai-Fronsadai sont collectés puis lavés à la Station de Porto.

Les premiers refus sont évacués par l'entreprise PENA. Les autres refus sont traités comme des sables.

Il n'y a pas eu d'apports extérieurs au SIAEPA.

3.3 BILAN ANNUEL DES STATIONS D'EPURATION

3.3.1 CONFORMITES 2020

STATION	CONFORMITE 2020 (conformité européenne ERU)				
	Filière eau	Filière Boues	Collecte	Equipement	Performance
PORTO	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
PEUJARD	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %
CAVIGNAC	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
LUGON	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
GALGON	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
FRONSAC	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
ST ROMAIN LA VIRVEE	100 %		100 %	100 %	100 %
PERISSAC	100 %		100 %	100 %	100 %
VILLEGOUGE	100 %		100 %	100 %	100 %
PRIGNAC-ET-MARCAMPS	100 %		100 %	100 %	100 %
VERAC	100 %		100 %	100 %	100 %
TOTAL pondéré	100 %	100 %	100 %	100 %	89 %

Les conformités à la Directive ERU sont complétées par des conformités locales, relatives aux arrêtés préfectoraux portant prescriptions spécifiques.

La conformité est jugée par le taux de bilan conforme pondéré par la charge de pollution traitée (valeur DBO5 entrante).

STATION	CONFORMITE 2020 (conformité locale AP)		
	Charge entrante DBO5	Nombre de bilans conformes/nombre de bilans	Taux de conformité
PORTO	908	18/24	75%
PEUJARD	173	7/12	58%
CAVIGNAC	149	6/12	50%
LUGON	131	12/12	100%
GALGON	84	11/12	92%
FRONSAC	59	2/2	100%
ST ROMAIN LA VIRVEE	17	1/1	100%
PERISSAC	15	1/1	100%
VILLEGOUGE	21	1/1	100%
PRIGNAC-ET-MARCAMPS	47	2/2	100%
VERAC	15	1/1	100%
TOTAL (pondéré)			76%

3.3.2 STATION D'EPURATION DE CAVIGNAC

➤ CHARGE HYDRAULIQUE

Charge hydraulique	2019	2020	2019/2020
Volume d'eaux usées traitées (m3/an)	142 841	151 836	6.30%
Dont Volume d'eaux usées traitées (m3/an) St Mariens	22 378	26 564	18.71%
Débit moyen journalier (m3/j)	391	416	6.39%
Volume by-passé (m3/an)	223	306	37.22%
Débit moyen journalier sur le mois le plus sec (m3/j)	292	311	6.51%
Débit moyen sur le mois le plus pluvieux (m3/j)	619	603	-2.58%

➤ CHARGE POLLUANTE

Charges moyennes (kg/j)	DBO5	DCO	DCO/DBO5	MEST	NGL	Pt
Entrée Station	116.50	290.30	2.49	100.10	27.00	3.10
Sortie Station	19.79	79.60		33.10	10.57	0.97
Rendement épuratoire	83%	73%		67%	61%	69%
Rendement minimum exigé	60%	60%		50%	-	-

➤ AUTOSURVEILLANCE ET BILANS DE FONCTIONNEMENT

Objet	2019	2020	Evolution
Nombre d'analyses d'autosurveillance effectuées	12	12	0.00%
Nombre de bilans de fonctionnement sur 24h réalisés	12	12	0.00%
Nombre de bilans conformes	8	6	-25%

Les résultats sont conforme excepté pour les paramètres ammonium et orthophosphate pour lesquels les moyennes annuelles ont été dépassées. La station est en surcharge hydraulique et organique la majeure partie de l'année, ce qui explique ces dépassements.

➤ FILIERE BOUES

Le traitement biologique génère des déchets couramment appelés *Boues* qui doivent être récupérées, traitées, stockées, évacuées et si possible valorisées selon les modalités définies par arrêté préfectoral.

Traitement des boues	2019	2020	Evolution
Volume extrait de boues liquides (m3/an)	3 213	3 039	-5.42%
Concentration g/l	9.30	8.50	-8.60%
Quantité de Matières sèches (tonnes/an)	30.01	26.31	-12.33%
Nombre d'analyses effectuées	2	2	0.00%
Taux de conformité	100%	100%	0.00%
Destination des boues	Porto	Porto	

3.3.3 STATION D'EPURATION DE CUBZAC LES PONTS

➤ CHARGE HYDRAULIQUE

Charge hydraulique	2019	2020	Evolution
Volume d'eaux usées traitées (m3/an)	997 621	1 074 437	7.70%
Débit moyen journalier (m3/j)	5 791	5 174	-10.65%
Volume by-passé (m3/an)	2 540	2 944	15.89%
Débit moyen journalier sur le mois le plus sec (m3/j)	55 961	46 640	-16.66%
Débit moyen sur le mois le plus pluvieux (m3/j)	1 916	1 968	2.71%

➤ CHARGE POLLUANTE

Charges moyennes (kg/j)	DBO5	DCO	DCO/DBO5	MEST	NGL	Pt
Entrée Station	908.00	2 071.00	2.28	973.31	226.00	28.00
Sortie Station	62.89	217.63		101.00	29.72	21.07
Rendement épuratoire	93%	89%		90%	87%	25%
Rendement minimum exigé	80%	75%		90%	-	-

➤ AUTOSURVEILLANCE ET BILANS DE FONCTIONNEMENT

Objet	2019	2020	2019/2020
Nombre d'analyses d'autosurveillance effectuées	24	24	-
Nombre de bilans de fonctionnement sur 24h réalisés	24	24	-
Nombre de bilans conformes	20	18	-10%

On note régulièrement des dépassements de la norme en MES, liés à des départs de boues par surcharges hydrauliques et organiques. Les travaux d'extension en cours amélioreront la situation.

➤ FILIERE BOUES

Le traitement biologique génère des déchets couramment appelés *Boues* qui doivent être récupérées, traitées, stockées, évacuées et si possible valorisées selon les modalités définies par arrêté préfectoral.

Traitement des boues	2019	2020	Evolution
Volume extrait de boues liquides (m3/an)	19 812	17 315	-12.60%
Concentration g/l	21.20	18.00	-15.09%
Quantité de Matières sèches (tonnes/an)	430.02	325.73	-24.25%
Nombre d'analyses effectuées	6	7	16.67%
Taux de conformité	100%	100%	0.00%
Destination des boues	AES	PAPREC	
Quantité de boues évacuées selon une filière conforme (T de MS)	569.58	490.74	-13.84%

Produits externes	2019	2020	Evolution
Boues des autres stations d'épuration en M3	7 295	7 740	6.10%
Matières de vidanges en M3	5 791	5 174	-10.65%
Refus de dégrillage (tonnes/an)	85	94	10.12%
Sable en (m3/an)	85	87	2.77%
Graisses en (m3/an)	24	33	37.50%

La station reçoit également depuis septembre 2007 des matières de vidange ainsi que des graisses extérieures. L'apport des matières de vidange est assez conséquent (en pollution autant qu'en volume) contrairement à celui des graisses.

Pour 2019, la station a reçu un volume de 5 791 m3 de matières de vidange.

Produits de traitement	2019	2020	Evolution
Polymères (kg/an)	16 800	16 800	0%

➔ RECHERCHE EAUX CLAIRES PARASITES

A l'aide de la sectorisation du réseau d'assainissement, Sogedo surveille le fonctionnement du parc de poste de refoulement et entreprend des recherches d'entrée d'eaux claires parasites sur le réseau.

➔ SYSTEME DE COLLECTE

Votre système de collecte est caractérisé par les données suivantes :

Charge hydraulique	2019	2020	Evolution
Volume déversé au milieu naturel au niveau des DO et TP du réseau soumis à autosurveillance (m3/an) = A1	0	0	
Volume by-passé en entrée de STEP (m3/an) = A2	55 961	46 640	-16.66%
Volume traité par la STEP (m3/an) = A3	997 621	1 074 437	7.70%
Volume facturé Secteur de Porto	803 657	751 559	-6.48%
Eaux claires parasites collectées = ECL = A1+A2+A3-Volume facturé	249 925	369 518	47.85%
% Eaux claires parasites collectées : ECL / (A1+A2+A3)	24%	33%	38.95%

3.3.4 STATION D'EPURATION DE FRONSAC

➤ CHARGE HYDRAULIQUE

Charge hydraulique	2019	2020	Evolution
Volume d'eaux usées traitées (m3/an)	50 841	57 423	12.95%
Débit moyen journalier (m3/j)	139	156	12.23%
Volume by-passé (m3/an)	-	-	-
Débit moyen journalier sur le mois le plus sec (m3/j)	112	133	18.75%
Débit moyen sur le mois le plus pluvieux (m3/j)	223	216	-3.14%

➤ CHARGE POLLUANTE

Charges moyennes (kg/j)	DBO5	DCO	DCO/DBO5	MEST	NGL	Pt
Entrée Station	43.10	93.80	2.18	26.50	11.20	1.32
Sortie Station	0.30	2.27		0.80	1.36	0.31
Rendement épuratoire	99%	98%		97%	88%	77%
Rendement minimum exigé	60%	60%		50%	-	-

➤ AUTOSURVEILLANCE ET BILANS DE FONCTIONNEMENT

Objet	2018	2019	2018/2019
Nombre d'analyses d'autosurveillance effectuées	2	2	-
Nombre de bilans de fonctionnement sur 24h réalisés	2	2	-
Nombre de bilans conformes	2	2	-

➤ FILIERE BOUES

Le traitement biologique génère des déchets couramment appelés *Boues* qui doivent être récupérées, traitées, stockées, évacuées et si possible valorisées selon les modalités définies par arrêté préfectoral.

Traitement des boues	2019	2020	Evolution
Volume extrait de boues liquides (m3/an)	2 072	2 086	0.68%
Concentration g/l	7.30	7.60	4.11%
Quantité de Matières sèches (tonnes/an)	15.14	16.89	11.56%
Nombre d'analyses effectuées	2	2	0.00%
Taux de conformité	100%	100%	0.00%
Destination des boues	Porto	Porto	

3.3.5 STATION D'EPURATION DE GALGON

➤ CHARGE HYDRAULIQUE

Charge hydraulique	2019	2020	Evolution
Volume d'eaux usées traitées (m3/an)	106 835	128 273	20.07%
Débit moyen journalier (m3/j)	293	338	15.36%
Volume by-passé (m3/an)	Non mesuré	Non mesuré	-
Débit moyen journalier sur le mois le plus sec (m3/j)	179	197	10.06%
Débit moyen sur le mois le plus pluvieux (m3/j)	618	629	1.78%

➤ CHARGE POLLUANTE

Charges moyennes (kg/j)	DBO5	DCO	DCO/DBO5	MEST	NGL	Pt
Entrée Station	86.00	211.00	2.45	90.23	21.00	2.00
Sortie Station	1.36	10.24		3.61	7.86	0.92
Rendement épuratoire	98%	95%		96%	63%	54%
Rendement minimum exigé	80%	75%		90%	-	-

➤ AUTOSURVEILLANCE ET BILANS DE FONCTIONNEMENT

Objet	2019	2020	Evolution
Nombre d'analyses d'autosurveillance effectuées	12	12	-
Nombre de bilans de fonctionnement sur 24h réalisés	12	12	-
Nombre de bilans conformes	11	11	-

La station a présenté des résultats conformes pour 11 bilans sur 12.

➤ FILIERE BOUES

Le traitement biologique génère des déchets couramment appelés *Boues* qui doivent être récupérées, traitées, stockées, évacuées et si possible valorisées selon les modalités définies par arrêté préfectoral.

Traitement des boues	2019	2020	Evolution
Volume extrait de boues liquides (m3/an)	3 406	3 682	8.10%
Concentration g/l	9.00	9.10	1.11%
Quantité de Matières sèches (tonnes/an)	30.60	33.17	8.40%
Nombre d'analyses effectuées	4	4	0.00%
Taux de conformité	100%	100%	0.00%
Destination des boues	Porto	Porto	

3.3.6 STATION D'EPURATION DE LUGON ET L'ILE DU CARNEY

➤ CHARGE HYDRAULIQUE

Charge hydraulique	2019	2020	Evolution
Volume d'eaux usées traitées (m3/an)	214 113	232 230	8.46%
Débit moyen journalier (m3/j)	587	633	7.84%
Volume by-passé (m3/an)	721	1 460	102.50%
Débit moyen journalier sur le mois le plus sec (m3/j)	351	404	15.10%
Débit moyen sur le mois le plus pluvieux (m3/j)	1 279	1 134	-11.34%

➤ CHARGE POLLUANTE

Charges moyennes (kg/j)	DBO5	DCO	DCO/DBO5	MEST	NGL	Pt
Entrée Station	131.00	326.00	2.49	153.00	38.00	4.00
Sortie Station	1.23	13.89		5.31	1.48	0.22
Rendement épuratoire	99%	96%		97%	96%	95%
Rendement minimum exigé	70%	75%		90%	-	-

➤ AUTOSURVEILLANCE ET BILANS DE FONCTIONNEMENT

Objet	2018	2019	2018/2019
Nombre d'analyses d'autosurveillance effectuées	12	12	-
Nombre de bilans de fonctionnement sur 24h réalisés	12	12	-
Nombre de bilans conformes	8	12	+50%

La station a présenté des résultats conformes pour 8 bilans sur 12. Le dépassement des valeurs pour PO_4^{3-} entraîne une dégradation du milieu récepteur pour les paramètres phosphorés.

➤ FILIERE BOUES

Le traitement biologique génère des déchets couramment appelés *Boues* qui doivent être récupérées, traitées, stockées, évacuées et si possible valorisées selon les modalités définies par arrêté préfectoral.

Traitement des boues	2019	2020	Evolution
Volume extrait de boues liquides (m3/an)	6 351	4 058	-36.10%
Concentration g/l	7.30	11.20	53.42%
Quantité de Matières sèches (tonnes/an)	45.52	41.65	-8.50%
Nombre d'analyses effectuées	4	4	0.00%
Taux de conformité	100%	100%	0.00%
Destination des boues	Porto	Porto	

3.3.7 STATION D'EPURATION DE PERISSAC

➤ CHARGE HYDRAULIQUE

Charge hydraulique	2019	2020	Evolution
Volume d'eaux usées traitées (m3/an)	17 553	22 812	29.96%
Débit moyen journalier (m3/j)	48	62	29.17%
Volume by-passé (m3/an)	-	-	-
Débit moyen journalier sur le mois le plus sec (m3/j)	35	34	-2.86%
Débit moyen sur le mois le plus pluvieux (m3/j)	75	102	36.00%

* : Pour les petites unités d'épuration, les volumes traités ne sont pas mesurés. Les volumes sont des estimations avec les débits des pompes.

➤ CHARGE POLLUANTE

Charges moyennes (kg/j)	DBO5	DCO	DCO/DBO5	MEST	NGL	Pt
Entrée Station	36.79	78.41	2.13	41.83	7.80	0.95
Sortie Station	0.81	5.50		0.44	6.72	0.91
Rendement épuratoire	98%	93%		99%	14%	4%
Rendement minimum exigé	60%	60%		40%	-	-

Le résultat du bilan montre un dépassement de la valeur réhabilitative en DBO5, la station est donc non conforme pour 2019. Les travaux de réhabilitation des lits de roseaux n'ont pas permis de rétablir un traitement efficace de la station.

➤ AUTOSURVEILLANCE ET BILANS DE FONCTIONNEMENT

Objet	2018	2019	2018/2019
Nombre d'analyses d'autosurveillance effectuées	1	1	-
Nombre de bilans de fonctionnement sur 24h réalisés	1	1	-

➤ FILIERE BOUES

Les boues sont retenues sur les lits de roseaux.

3.3.8 STATION D'EPURATION DE PEUJARD

➤ CHARGE HYDRAULIQUE

Charge hydraulique	2019	2020	Evolution
Volume d'eaux usées traitées (m3/an)	215 852	197 121	-8.68%
Débit moyen journalier (m3/j)	591	651	10.15%
Volume by-passé (m3/an)	30 533	13 256	-56.58%
Débit moyen journalier sur le mois le plus sec (m3/j)	391	464	18.67%
Débit moyen sur le mois le plus pluvieux (m3/j)	763	876	14.81%

L'augmentation du volume by-passé est cohérente avec la pluviométrie et le volume d'eaux parasites collectées.

➤ CHARGE POLLUANTE

Charges moyennes (kg/j)	DBO5	DCO	DCO/DBO5	MEST	NGL	Pt
Entrée Station	212.00	537.00	2.53	296.00	60.00	3.00
Sortie Station	26.28	101.32		63.85	18.73	3.36
Rendement épuratoire	88%	81%		78%	69%	ND
Rendement minimum exigé	70%	75%		90%	-	-

➤ AUTOSURVEILLANCE ET BILANS DE FONCTIONNEMENT

Objet	2018	2019	2018/2019
Nombre d'analyses d'autosurveillance effectuées	12	12	-
Nombre de bilans de fonctionnement sur 24h réalisés	12	12	-
Nombre de bilans conformes		7	

➤ FILIERE BOUES

Le traitement biologique génère des déchets couramment appelés *Boues* qui doivent être récupérées, traitées, stockées, évacuées et si possible valorisées selon les modalités définies par arrêté préfectoral.

Traitement des boues	2019	2020	Evolution
Volume extrait de boues liquides (m3/an)	5 482	4 876	-11.05%
Concentration g/l	9.00	9.00	0.00%
Quantité de Matières sèches (tonnes/an)	47.32	46.08	-2.62%
Nombre d'analyses effectuées	4	4	0.00%
Taux de conformité	100%	100%	0.00%
Destination des boues	Porto	Porto	

Produits de traitement	2019	2020	Evolution
Polymères (kg/an)	410	525	28.05%

3.3.9 STATION D'EPURATION DE PRIGNAC ET MARCAMPS

➤ CHARGE HYDRAULIQUE

Charge hydraulique	2019	2020	Evolution
Volume d'eaux usées traitées (m3/an)	53 986	51 618	-4.39%
Débit moyen journalier (m3/j)	148	141	-4.73%
Volume by-passé (m3/an)			-
Débit moyen journalier sur le mois le plus sec (m3/j)	119	111	-6.72%
Débit moyen sur le mois le plus pluvieux (m3/j)	207	197	-4.83%

➤ CHARGE POLLUANTE

Charges moyennes (kg/j)	DBO5	DCO	DCO/DBO5	MEST	NGL	Pt
Entrée Station	42.60	114.50	2.69	57.15	11.90	1.30
Sortie Station	0.95	6.40		8.90	2.55	0.80
Rendement épuratoire	98%	94%		84%	79%	38%
Rendement minimum exigé	60%	60%		50%	60%	

Les capacités épuratoires de la station permettent de respecter les rendements exigés.

➤ AUTOSURVEILLANCE ET BILANS DE FONCTIONNEMENT

Objet	2019	2020	Evolution
Nombre d'analyses d'autosurveillance effectuées	2	2	0%
Nombre de bilans de fonctionnement sur 24h réalisés	2	2	0%

➤ FILIERE BOUES

Le traitement biologique génère des déchets couramment appelés Boues qui doivent être récupérées, traitées, stockées, évacuées et si possible valorisées selon les modalités définies par arrêté préfectoral.

Une bathymétrie a été réalisée en 2017 indiquant une charge de boues de 18% dans le premier bassin, 17% dans le deuxième, 21% dans le troisième et 20% dans le quatrième.

Les ragondins endommagent fortement les différentes digues encadrant les bassins. La Mairie de PRIGNAC ET MARCAMPS s'occupe du piégeage.

3.3.10 STATION D'EPURATION DE SAINT ROMAIN LA VIRVEE

➤ CHARGE HYDRAULIQUE

Charge hydraulique	2019	2020	Evolution
Volume d'eaux usées traitées (m3/an)	29 345	38 830	32.32%
Débit moyen journalier (m3/j)	80	92	15.00%
Volume by-passé (m3/an)	-	-	-
Débit moyen journalier sur le mois le plus sec (m3/j)	56	58	3.57%
Débit moyen sur le mois le plus pluvieux (m3/j)	135	131	-2.96%

➤ CHARGE POLLUANTE

Charges moyennes (kg/j)	DBO5	DCO	DCO/DBO5	MEST	NGL	Pt
Entrée Station	15.20	35.70	2.35	10.60	7.60	0.80
Sortie Station	2.00	8.64		0.86	5.36	0.99
Rendement épuratoire	87%	76%		92%	29%	-24%
Rendement minimum exigé	60%	60%		50%	-	-

➤ AUTOSURVEILLANCE ET BILANS DE FONCTIONNEMENT

Objet	2018	2019	2018/2019
Nombre d'analyses d'autosurveillance effectuées	1	1	0%
Nombre de bilans de fonctionnement sur 24h réalisés	1	1	0%

➤ FILIERE BOUES

Le traitement biologique génère des déchets couramment appelés *Boues* qui doivent être récupérées, traitées, stockées, évacuées et si possible valorisées selon les modalités définies par arrêté préfectoral.

Les boues sont retenues sur les lits de roseaux.

Les roseaux sont faucardés.

Il faudrait d'ici 1 à 2 ans prévoir l'évacuation de ces boues et leur élimination certainement par compostage

3.3.11 STATION D'EPURATION DE VERAC

➤ CHARGE HYDRAULIQUE

Charge hydraulique	2018	2019	2018/2019
Volume d'eaux usées traitées (m3/an)	Pas de mesure	Pas de mesure	
Débit moyen journalier (m3/j)	Pas de mesure	Pas de mesure	
Volume by-passé (m3/an)	-	-	

Il n'y a aucun moyen de mesurer les volumes entrants et sortants de la station puisque son fonctionnement est intégralement gravitaire.

➤ CHARGE POLLUANTE

Charges moyennes (kg/j)	DBO5	DCO	DCO/DBO5	MEST	NGL	Pt
Entrée Station	9.00	19.00	2.11	4.10	3.00	0.30
Sortie Station	0.10	1.80		0.10	0.70	0.20
Rendement épuratoire	99%	91%		98%	77%	33%
Rendement minimum exigé	60%	60%		50%	-	-

La fermeture du Collège pendant la période de confinement liée au COVID a un impact sur les volumes et charges entrants.

➤ AUTOSURVEILLANCE ET BILANS DE FONCTIONNEMENT

Objet	2018	2019	2018/2019
Nombre d'analyses d'autosurveillance effectuées	1	1	0%
Nombre de bilans de fonctionnement sur 24h réalisés	1	1	0%

➤ FILIERE BOUES

Le traitement biologique génère des déchets couramment appelés *Boues* qui doivent être récupérées, traitées, stockées, évacuées et si possible valorisées selon les modalités définies par arrêté préfectoral.

Les boues sont stockées dans les lagunes en fond de bassin.

3.3.12 STATION D'EPURATION DE VILLEGOUGE

➤ CHARGE HYDRAULIQUE

Charge hydraulique	2019	2020	Evolution
Volume d'eaux usées traitées (m3/an)	37 483	25 355	-32.36%
Débit moyen journalier (m3/j)	103	83	-19.42%
Volume by-passé (m3/an)			-

Remarque : le volume d'eau usées traitées en 2020, est sous-estimé du fait d'une panne de débitmètre en janvier et février 2020.

➤ CHARGE POLLUANTE

Charges moyennes (kg/j)	DBO5	DCO	DCO/DBO5	MEST	NGL	Pt
Entrée Station	18.00	40.00	2.22	7.70	5.10	0.60
Sortie Station	0.006	0.06		0.01	-	-
Rendement épuratoire	100%	100%		100%	100%	100%
Rendement minimum exigé	60%	60%		50%	-	-

➤ AUTOSURVEILLANCE ET BILANS DE FONCTIONNEMENT

Objet	2018	2019	2018/2019
Nombre d'analyses d'autosurveillance effectuées	1	1	0%
Nombre de bilans de fonctionnement sur 24h réalisés	1	1	0%

➤ FILIERE BOUES

Le traitement biologique génère des déchets couramment appelés Boues qui doivent être récupérées, traitées, stockées, évacuées et si possible valorisées selon les modalités définies par arrêté préfectoral.

Depuis les travaux de modification des lagunes faits en 2006, les boues s'accumulent normalement au fond des bassins.

L'exploitant a effectué une bathymétrie à l'automne 2017 qui ne conclut pas sur la nécessité de curer les lagunes (17 à 19% de boues).

4 INTERVENTIONS ET TRAVAUX

4.1 INTERVENTIONS SOGEDO

4.1.1 INTERVENTIONS SUR LES OUVRAGES

Programme de renouvellement

La liste des interventions présentée ci-dessous correspond au remplacement des matériels obsolètes ou défectueux prévu dans le cadre du plan de renouvellement programmé concernant les ouvrages d'assainissement.

Ces interventions ont été effectuées au cours de l'année à la charge de SOGEDO.

Lieu	Description de l'opération	Nature	Montant € HT
Station d'épuration			
STEP Peujard	Sonde de mesure by-pass	Programme	1 650 €
Poste de refoulement			
PR Eglise-Gauriaguet	Remplacement P1	Programme	2 500 €
PR Les Murailles	Remplacement télégestion	Programme	2 500 €
PR Camelot	Remplacement télégestion	Programme	2 500 €
TOTAL			9 150 €

Interventions en garantie

La liste des interventions présentée ci-dessous correspond au remplacement des matériels obsolètes ou défectueux non prévu dans le cadre du plan de renouvellement programmé concernant les ouvrages d'assainissement. Ils entrent dans le cadre des opérations dites de garantie de renouvellement et sont à la charge de SOGEDO.

Lieu	Description de l'opération	Nature	Montant € HT
Station d'épuration			
STEP de Porto	Automate déshydratation	Garantie	3 000 €
STEP de Cagnac	Remplacement moteur dégraisseur	Garantie	2 650 €
Poste de refoulement			
PR Le lavoir St Antoine	Remplacement télégestion	Garantie	2 500 €
PR Le lavoir St Laurent	Remplacement P1	Garantie	3 210 €
PR Conseillant	Remplacement P2	Garantie	6 857 €
PR Carbonie	Remplacement P2	Garantie	5 125 €
PR Port Neuf	Remplacement P2	Garantie	6 855 €
PR Nolly	Remplacement SOFREL	Garantie	2 500 €
PR Les Lurzines	Remplacement Pompe 1	Garantie	2 714 €
PR Nolly	Remplacement Pompe 2 +PIED	Garantie	5 115 €
TOTAL			40 526 €

4.1.2 INTERVENTIONS SUR LES RESEAUX

Opérations de curage

De manière à assurer un écoulement optimal des effluents, un curage préventif a été réalisé comme suit :

Curage préventif	2019	2020	Evolution
Réseau			
Eaux usées (ml)	30 837	30 952	0.37%
TOTAL	30 837	30 952	0.37%
Ouvrages singuliers			
Postes de relèvement (nb) *	246	246	0.00%
TOTAL	246	246	0.00%

(*) Les postes de refoulement peuvent être curés entre 2 et 5 fois par an suivant leur type et leur taux d'encrassement. Depuis la mise en place de l'ISO 9001, cette valeur est suivie précisément sur chaque site de traitement (anciennement estimée dans les RAD).

Commune	Linéaires curés (km)
CADILLAC EN FRONSADAIS	1 569
CAVIGNAC	1 156
CUBNEZAIS	1 856
CUBZAC LES PONTS	2 965
GALGON	1 095
GAURIAGUET	1 252
LUGON ET L'ILE DU CARNAY	758
PEUJARD	1 869
PRIGNAC ET MARCAMPES	254
SALIGNAC	658
SAINT ANDRE DE CUBZAC	12 895
SAINT GERVAIS	1 652
VAL DE VIRVEE	1 965
VERAC	356
VILLEGOUGE	652
TOTAL	30 952

Certains secteurs présentent de fréquents problèmes d'écoulement et nécessitent un curage systématique plusieurs fois dans l'année.

En application de l'Arrêté Ministériel du 2 mai 2007, les secteurs de collecte des eaux usées (unitaires ou séparatifs EU) nécessitant au moins deux interventions par an (préventives ou curatives) font l'objet d'un **indicateur de performance** présenté ci-dessous :

Nbre de secteurs nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100km de réseau	2019	2020	Evolution
Nombre de secteurs recensés	10	10	0.00%
Linéaire réseaux séparatifs et unitaires (km)	218	223	2.29%
Indice	4.6	4.5	-2.24%

Opérations de désobstruction

Certains désordres sur le réseau de collecte ont nécessité une intervention ponctuelle et rapide. Un récapitulatif des interventions menées cette année est présenté ci-dessous :

Désobstructions	2019	2020	Evolution
Eaux usées (nb)	9	10	11.11%
Branchements EU (nb)	43	33	-23.26%
TOTAL	52	43	-17.31%

Débordements chez les usagers

En application de l'Arrêté Ministériel du 2 mai 2007, sont recensés les débordements et inondations d'effluents chez les usagers. Ils sont mesurés par un **indicateur de performance** défini par le nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers ramené au millier d'habitants desservis :

Taux de débordement des effluents chez les usagers	2019	2020	Evolution
Demandes d'indemnisation	0	0	0.00%
Nombre d'habitants desservis (donnée INSEE)	31 824	32 159	1.05%
Taux de débordement des effluents (Nb / 1000 hab)	0.00	0.00	0.00%

4.2 TRAVAUX SIAEPA

L'ensemble des travaux réalisés par le Syndicat dans le cadre du renouvellement ou des extensions du réseau en 2019 est présenté ci-après :

4.2.1 RENOUELEMENT DES RESEAUX

Réhabilitations réseau		Linéaire (ml)
Saint André de Cubzac – Chemin de Gombaudo	Restructuration en Ø 315	610 ml
Saint André de Cubzac – Chemin de Gombaudo	Restructuration en Ø 315	254 ml
TOTAL		864 ml

4.2.2 EXTENSIONS DE RESEAUX

Travaux d'extension du réseau d'assainissement		Linéaire (ml)
Aubie et Espessas - Puyfaure	PVC 200 gravitaire	1450 ml
TOTAL gravitaire		1450 ml
Aubie et Espessas - Puyfaure	PVC 125 refoulement	132 ml
	PVC 75 refoulement	220 ml
Aubie et Espessas – Impasse du Lavoir	PVC 75 refoulement	206 ml
Aubie et Espessas – rue de Buffaud	PVC 63 refoulement	183 ml
Marsas - Collège	PVC 90 refoulement	109 ml
TOTAL refoulement		850 ml

4.2.3 AUTRES TRAVAUX

Autres nouveaux réseaux		Linéaire (ml)
Cavignac – Le Hameau des Aulnes	PVC 200 gravitaire	98 ml
Cubnezais – Domaine de la Croix de Merlet	PVC 200 gravitaire	225 ml
Cubzac les Ponts – Hameau de Lombagne	PVC 200 gravitaire	128 ml
Gauriaguet – La Muscadelle	PVC 160 gravitaire	130 ml
Prignac et Marcamps – Résidence ST ANDRE	PVC 200 gravitaire	112 ml
Prignac et Marcamps – Le Merlot	PVC 200 gravitaire	349 ml
Saint André de Cubzac – Bois Milon	PVC 200 gravitaire	785 ml
Saint Laurent d'Arce	PVC 200 gravitaire	90 ml
TOTAL		1917 ml

4.3 BILAN DES INTERVENTIONS DE L'ANNEE

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est défini par le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de conduites renouvelées au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections remplacées à l'identique ou renforcées, ainsi que les sections réhabilitées.

Récapitulatif des travaux réceptionnés	2019	2018
Renouvellement branchements	89	18
Extensions de réseaux (km)	1.307	4.217
Renouvellement de réseaux (km)	1.380	0.864

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne annuelle (sur 5 ans)
Branchements	0	3	7	0	89	18	23
Extension	7.262	5.525	3.149	3.021	1.307	4.217	3.444
Renouvellement	0.000	0.527	0.000	0.022	1.380	0.864	0.559

Indicateurs des réseaux de distribution	2019	2020
Longueur du réseau gravitaire en km	218.12	221.5
Longueur du réseau de refoulement en km	61.93	62.78
Longueur totale du réseau en km	280.05	284.28
Taux moyen d'extension du réseau sur 5 ans (%)	1.86%	1.54%
Taux moyen de renouvellement du réseau sur 5 ans (%)	0.18%	0.25%

5 TARIFICATION DE L'EAU

5.1 PRIX DE L'EAU

5.1.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

Le prix de l'eau vendue à l'abonné comprend :

- le prix de vente par le délégataire (part SOGEDO) correspondant aux charges de fonctionnement du service ;
- un complément au prix délégataire (part collectivité), reversé à la collectivité par le fermier, pour permettre d'amortir les charges de construction des ouvrages (création, renouvellement,...) ;
- des redevances et taxes telles que celles de l'Agence de l'Eau ou TVA.

La facturation est semestrielle et le relevé des compteurs s'effectue une fois par an en général en septembre ou octobre.

La facture émise au début de la 1^{ère} période, en novembre ou décembre, comprend une prime fixe concernant le semestre à venir, ainsi que la consommation indiquée par le compteur, déduction faite de l'estimation facturée le semestre précédent.

La facture émise au début de la 2^{ième} période, en mai ou juin, comprend une prime fixe semestrielle ainsi qu'une estimation d'une partie de la consommation annuelle fixée à 50 % de la consommation de l'année précédente.

5.1.2 LE PRIX DE L'EAU

Par délibération du 12 Novembre 1993, le tarif de type binôme a été mis en place pour les factures d'eau, conformément aux dispositions de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Par délibération du 12 décembre 2008, le conseil syndical a renouvelé le contrat d'affermage du service public de l'assainissement pour une durée de 12 ans. Les prix du délégataire s'établissaient à 17,15 € H.T. par an pour la prime fixe et à 0,710 € H.T. par m3 consommé.

Le Conseil Syndical, par délibération en date du 12 décembre 2008 a fixé les tarifs de la collectivité applicables au 1^{er} janvier 2009. La prime fixe annuelle s'élève à 20,00 € H.T. et le m3 consommé à 1,38 € H.T.

Par délibération en date du 23 septembre 2016, les prix ont augmenté de 2% et sont passés à 20,40 € H.T. pour la part fixe et 1,408 € H.T. pour la part variable.

5.1.3 PRESENTATION D'UNE FACTURE

Détail de la facturation (tarifs applicables au 1er janvier 2020 et au 1^{er} janvier 2021) :

INDICATEURS FINANCIERS
SIAEPA DU CUBZADAIS FRONSADAIS
SIMULATION DE FACTURE POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M³

<u>Service de l'Assainissement</u>	QUAN TITE	P.U.			MONTANT HT	
		01/01/20	01/01/21	Ecart %	01/01/20	01/01/21
<u>SOGEDO EXPLOITATION</u>						
Prime Fixe (pour l'année)	1	19.500 €	30.360 €	51.9%	19.993 €	30.360 €
Consommation (m ³)	120	0.820 €	0.759 €	-7.4%	98.406 €	91.080 €
<u>COLLECTIVITE</u>						
Prime Fixe (pour l'année)	1	20.400 €	20.400 €	0.0%	20.400 €	20.400 €
Part Collectivité (m ³)	120	1.408 €	1.408 €	0.0%	168.960 €	168.960 €
<u>TIERS</u>						
Agence de l'Eau Modernisation des réseaux de collecte (m ³)	120	0.250 €	0.250 €	0.0%	30.000 €	30.000 €
TVA		10%	10%		33.7759 €	34.080 €
MONTANT TTC DE LA FACTURE				0.1%	371.535 €	374.88 €
MONTANT TTC DU M³ HORS PRIME FIXE				0.0%	2.726 €	2.659 €
MONTANT TTC DU M³ AVEC PRIME FIXE				0.1%	3.096 €	3.124 €

Les tarifs de la part Collectivité sont inchangés. Les tarifs de la part du fermier évoluent en application du nouveau Contrat de Concession.

5.2 FACTURATION

5.2.1 TAUX D'IMPAYES

SOGEDO s'emploie à effectuer les démarches nécessaires afin de recouvrer au paiement des factures émises auprès des usagers.

Le tableau suivant est un récapitulatif des créances non soldées au 31 décembre 2019 portant sur l'année précédente :

Exercice précédent	2019	2020
Nombre de factures émises au 31/12/N-1 :	30 614	31 926
Nombre de factures non soldées au 31/12/N :	957	1 057
Montant facturé l'année précédente (€) :	4 302 432	5 117 349
Montant impayé au 31/12/17 (€) :	135 184	140 572
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente :	3.14%	2.75%

5.2.2 GESTION DES ABONNES

Gestion des Abonnés	2019	2020	Evolution
Facturation :			
Nb Factures émises :	31 926	33 293	4.28%
Relances :			
Nb Relances simples :			
Nb de relances majorées :	5 492	4 971	-9.49%
Contentieux :	2 800	2 182	-22.07%
Nombre :			
Montant (part fermière) :			

5.2.3 TAUX DE RECLAMATIONS

Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celle relatives au niveau des prix.

En application de l'Arrêté Ministériel du 2 mai 2007, le taux de réclamations est un **indicateur de performance** défini par le nombre de réclamations écrites rapporté pour 1000 abonnés.

Taux de réclamations / 1000 abonnés	2020
Nombre de réclamations écrites	0
Nombre d'abonnés	14 553
Taux	0

5.2.4 ECRETEMENTS ET DEGREVEMENTS

Selon les justifications apportées par les abonnés attestant d'incidents exceptionnels sur leurs installations intérieures, SOGEDO a procédé à des rabais exceptionnels sur la part fermière, dont une synthèse est présentée dans le tableau ci-dessous :

Demandes d'écrêtement et de dégrèvement	2019	2020
Nombre de dossiers traités	130	135
Volume total dégrévé (m ³) :	41 459	48 812
Montant global du dégrèvement en € (part gestion) :	32 748.96 €	39 752.11 €

5.3 REDEVANCES AEAG

Le rapport annuel établi par l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour l'année 2020 est présenté en annexe.

6 BILAN FINANCIER ANNUEL SIAEPA

6.1 ETAT DE LA DETTE

La dette au 31/12/2019 et au 31/12/2020 sont présentées en annexe 1.

L'annuité totale payée au cours de l'exercice 2019 s'élève à 816 272 € répartis de la façon suivante :

- 665 646 : remboursement du capital
- 150 626 : intérêts

6.1.1 AUTOFINANCEMENT ET CAPACITE D'EMPRUNT

Pour l'exercice 2020, l'autofinancement brut issu de la section de fonctionnement s'élève à 2 226 026 €. Déduction faite du montant du remboursement du capital, l'autofinancement net est de 1 560 380 €.

6.1.2 DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE

En l'absence de tout nouvel investissement, la durée d'extinction de la dette est de 3,3 ans

Les tableaux relatifs à l'extinction de la dette sont présentés en annexe.

6.1.3 INVESTISSEMENTS

Lors de l'exercice budgétaire 2020, le syndicat a engagé 833 516 € HT d'investissement et perçu 397 331 € de subventions.

Le montant des amortissements réalisés par la Collectivité s'élève à 1 231 467 €.